

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège des Bourgmestre et échevins fait connaître qu'est soumis à enquête publique :

le projet de MODIFICATION PARTIELLE DU REGLEMENT REGIONAL D'URBANISME (RRU).

du **5 novembre 2018 au 4 décembre 2018 inclus.**

Cette enquête fait suite à la décision, en séance du 26.10.2017, du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de modifier le RRU.

Les documents relatifs au dossier peuvent être consultés sur le site internet (<https://urbanisme.irisnet.be/>).

Des renseignements ou des explications techniques peuvent être obtenus à l'administration communale où les documents peuvent être consultés à l'adresse suivante **avenue de l'Astronomie 12 – service urbanisme – 3ème étage**, tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et le **mardi** de 16h jusqu'à 20 heures. Les renseignements ou explications techniques sont à demander à Mesdames Lehanse ou Winterberg le lundi matin de 9h à 12h, ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° : 02/220.27.33 ou 76.

Les observations et réclamations au sujet du dossier doivent parvenir :

- par écrit au collège des bourgmestre et échevins, à l'adresse suivante : avenue de l'Astronomie, 12 – 1210 Bruxelles au plus tard le **04/12/2018 avant 17 heures**.
- par courrier électronique à l'adresse : urbanisme@sjtn.brussels
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, les lundis et mardis, entre 9 heures et 12 heures avenue de l'Astronomie 12 – service urbanisme – 3ème étage le lundi matin de 9 heures à 12 heures .

A Saint-Josse-ten-Noode, le 26 octobre 2018

Par le Collège,

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

Patrick NEVE

Emir KIR